



### Déclaration liminaire CGT : CSAM du 7 Décembre 2023

Madame la Présidente du CSAM,

Vous nous avez convié aujourd'hui dans le cadre de ce CSAM afin d'évoquer et voter la transformation de l'actuel Service d'Enquêtes Judiciaires des Finances en Office National Anti-Fraude, puisque c'est ainsi que la dénomination du service est désormais actée sans aucune concertation avec les représentants du personnel, ce que nous regrettons.

A l'origine de ce projet, voulu en son temps par votre prédécesseur parti sous d'autres cieux « redorer le blason » d'une éducation nationale très mal en point (à la CGT, nous en connaissons les causes...) s'ancrait l'idée de voir évoluer notre service afin que ce dernier puisse faire face, de manière mieux armée, à l'accroissement d'une fraude qualifiée, à grand coup de communication, de « haut du spectre ».

Lors de cette annonce, en ce qui concerne notre organisation syndicale, et sans céder à de quelconque préjugé quant à la genèse de cette idée, nous étions favorablement disposés à discuter de toutes les questions pouvant entourer ce « chantier » avec la volonté affichée d'aller de l'avant, et nous l'avions clairement fait savoir à notre chef de service.

En effet, il apparaît évident et incontournable pour tout le monde de pouvoir mettre en adéquation des moyens (structurels, financiers, personnels qualifiés, etc) afin de pouvoir lutter efficacement contre tous les trafics douaniers (tabacs, contrefaçons, convention de Washington, blanchiment douanier, entre autres) ainsi que contre toutes les infractions financières et fiscales.

Or il ressort des discussions qui ont eu lieu lors du CSA récent que le compte n'y soit déjà plus.

Il semblerait d'ors et déjà que l'ambition affichée initialement par votre prédécesseur ne trouve plus l'écho nécessaire de votre part en termes de moyens et effectifs à allouer. Est-ce le cas ? Nous n'osons imaginer qu'une telle distorsion de point de vue soit possible à votre niveau, entre ancien et nouveau ministre, sans aucune cohérence gouvernementale.

Par expérience, nous savons que lorsqu'un service est créé ou se trouve amené à être transformé de manière significative, des moyens concrets et non négligeables sont mis en œuvre et budgétés. Il en fut ainsi à la création du SNDJ puis lors de la transformation du SEJF (ou encore la création de l'Unité Locale Antilles Guyane par exemple). Mais ici, aujourd'hui qu'en est-il ?

Quid des effectifs supplémentaires alors que nos collègues enquêteurs continuent singulièrement à crouler sous la charge de travail consécutive à des dossiers toujours plus complexes, des demandes de renforts internes quasi hebdomadaires et gourmandes en effectifs entre Unités locales (et notamment en Ile-de-France) ? Il nous a déjà été répondu au niveau de la DGDDI que nous n'aurions pas d'effectifs abondés au regard de la gestion triennale déjà arrêtée. Quant au niveau DGFIP, les quelques emplois déjà prévus et budgétisés en amont du projet « ONAF » ne compenseront pas les nombreux départs déjà annoncés et donc connus.

Quid des locaux ? Quid des effectifs N-tech que l'on peine à recruter alors que dans le même temps la DNRED voisine « met littéralement le paquet » pour retenir ses cerveaux et allouent des moyens conséquents dans du matériel haut-de-gamme et performant ? Quid de la rémunération pour rendre ces métiers attractifs ?

Quid des primes ODJ et OFJ (toujours à créer pour cette dernière) alignées sur la prime OPJ dans les services de Police . Est-il normal qu'en P.J., elle soit de 150 €, de 50 € pour les douaniers et de 0 € pour les fiscaux?

Quid de la prime management pour les Chefs de Groupe devenus Chefs de service (prime en vigueur sur l'ensemble du territoire pour les chefs de services au sein des branches douanières surveillance ou op-co)

Est-il prévu enfin un jour de renforcer sérieusement les services supports (pôle achat, service de gestion du parc automobile ou du parc immobilier) ? Nos collègues occupant ces fonctions, bien que tous de bonne volonté, ne restent bien souvent pas longtemps en poste, et on les comprend.

In fine, concernant notre organisation syndicale, il devient insupportable de voir un service comme le nôtre utilisé médiatiquement, comme vous savez si bien le faire (probablement sur les conseils d'onéreux cabinets privés), pour au final ne pas être mieux traité, à l'instar de tant d'autres services publics où la casse prédomine aujourd'hui, et là, en l'absence de tout micro ou caméra.

Nous refusons de faire les frais d'une gouvernance hiératique bien plus préoccupée par une communication médiatique effrénée laissant miroiter auprès de nos concitoyens que l'on «se dote de moyens» alors que le service après-vente ne se voit pas assuré, et ce dans un silence assourdissant.

**LES EFFECTIFS C'EST MAINTENANT, LES MOYENS, C'EST MAINTENANT !**

En nous adressant au niveau ministériel, nous espérons (toujours..) de voir ré-évaluer les besoins ci-dessus évoqués ; à vous de nous démontrer que nos attentes en tant que représentant du personnel seront entendues et, sait-on jamais, satisfaites.

La CGT du SEJF